HM FORMATION

Programme de formation
Anglais juridique

Objectifs :

- Expression Orale : développer la confiance en soi pour pouvoir s'exprimer, dialoguer et échanger en anglais.
- Avoir les outils, vocabulaire et techniques de rédaction, nécessaires pour travailler en anglais dans le domaine du droit, avoir les rudiments nécessaires en tant que linguiste pour comprendre les dispositions de droit anglo-saxon, plus précisément des dispositions contractuelles, législatives et/ou réglementaires.

Pré-requis :

- Avoir un anglais courant professionnel (minimum B2 - CECRL)
- Une très bonne connexion internet est requise pour le format distanciel synchrone

Public : Cette formation est destinée à tous ceux qui parlent couramment anglais, l'utilise quotidiennement et souhaitent avoir une introduction à l'anglais spécialisé pour le monde juridique.

Modalités techniques, pédagogique et d'encadrement :

En amont de la formation :
Entretien individuel avec l'apprenant (stagiaire)
Tests de niveaux à l'entrée en formation
Compréhension du monde des affaires juridiques anglo-saxon

En format présentiel : mise en place d'un bureau / salle équipé par l'apprenant / client. La formation peut également se dérouler dans nos locaux (dans ce cas mis à disposition si nécessaire des équipements nécessaires pour la formation par HM Formation)

Dans le cas d'une formation sur site client / apprenant un entretien sera effectué par nos services afin de vérifier l'adéquation des moyens techniques avec la formation.

En format distanciel : synchrone avec le formateur via Zoom ou outil équivalent (télé-présentiel).

Des documents pédagogiques remis au participant
Des méthodes pédagogiques adaptées au niveau

Modalités d'évaluation des connaissances ou d'appréciation des résultats de l'action de formation:
Evaluation orale individuelle à chaque séance et sur table à la fin de la formation.

Modalité d'évaluation de l'appréciation des participants : Fiche d'évaluation à chaud à l'issue de la formation.

Modalité de suivi de l'action de formation : Feuille d'émargement co-signée par séance de formation.

Détail du programme :

Expression et Compréhension Écrite :

Vocabulaire propre au droit des affaires

- ✓ Comprendre les contrats, les différents types de correspondance, pratique des négociations, des entretiens avec des clients et des présentations.
- ✓ Culture générale liée au monde juridique anglo-saxon : aussi bien les institutions que les acteurs clés
- ✓ Phraséologie du français et de l'anglais juridique pour la traduction

Grammaire

- ✓ Revoir si nécessaire toutes les structures de syntaxes et de conjugaisons nécessaires aux documents régulièrement traduits.

Méthodes de traduction usuelles

- ✓ Présentation de tous les outils en ligne pour l'aide à la traduction
- ✓ Présentation de toutes les bases de données créées par des traducteurs juridiques.
- ✓ Aborder toutes les stratégies de traduction les plus communes dans les documents juridiques
- ✓ Entrainement à la traduction de supports courants :
    - Contrats, protocole d'accords, conditions générales, statuts d'entreprises
    - Actes de divorce, mariage, naissance, décès
    - Règlements, procès verbaux, baux
    - Arbitrages

Expression et Compréhension Orale :

Échanges et débats sur des sujets d'actualité lié au monde juridique pour mobiliser le vocabulaire et les connaissances obtenues au cours de la formation

Capacité de défendre ou d'expliquer oralement un choix de traduction auprès du client.

Sanction de la formation : Attestation de formation (L.6353-1 du Code du travail)